



Planifier un avenir durable – Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada

Commentaires de
Stratégies Saint-Laurent
Regroupement des comités de zones d'intervention prioritaire (ZIP) du Québec

Déposés à
Environnement Canada

12 juillet 2010

Table des matières

À propos de Stratégies Saint-Laurent	3
Historique et légitimité.....	3
Commentaires sur la stratégie	4
Introduction	4
1. Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air.....	4
1.1. Cible : Atténuation des changements climatiques.....	4
1.1.1. Programme sur la qualité de l'air et Énergie Propre.....	5
2. Maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau	6
2.1. Cible : Qualité de l'eau douce	7
2.1.1. Grands Lacs / Saint-Laurent	7
2.2. Cible : Qualité de l'eau de mer	8
2.3. Cible : Disponibilité de l'eau	8
3. Protection de la nature	9
3.1. Cible : Conservation des espèces sauvages terrestres et aquatiques	9
3.2. Cible : Gestion des menaces pour les écosystèmes.....	10
Conclusion	11

À propos de Stratégies Saint-Laurent

Stratégies Saint-Laurent (www.strategiessl.qc.ca) est un organisme à but non lucratif qui regroupe les comités de zones d'intervention prioritaire (comités ZIP) du Québec et des groupes environnementaux qui ont à coeur le Saint-Laurent. Sa mission première est de favoriser, par des modèles novateurs, la participation des collectivités riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent. Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont reconnus officiellement comme partenaires privilégiés du Canada et du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (www.planstlaurent.qc.ca).

Historique et légitimité

Stratégies Saint-Laurent (SSL) est née de la nécessité d'impliquer les communautés concernées dans la gestion de l'eau et des ressources naturelles. Cette nécessité, en ce qui concerne le Saint-Laurent, fut démontrée aux gouvernements du Canada et du Québec par les communautés riveraines elles mêmes, lorsqu'elles constatèrent n'avoir pas été associées à l'élaboration du premier Plan d'Action Saint-Laurent, lancé en 1988, dont les résultats allaient pourtant générer d'importantes retombées sur leur qualité de vie. SSL fut donc créée en 1989 par plusieurs groupes environnementaux du Québec, unis en coalition avec l'objectif de sensibiliser les gouvernements et décideurs à ce fait d'importance : Les communautés riveraines doivent être impliquées dans la gestion de leur Saint-Laurent. Cette situation est toujours celle qui prévaut aujourd'hui.

SSL fut ainsi à l'origine des premières tables de concertation multisectorielles, nées de la mobilisation spontanée le long du Saint-Laurent. Ces tables devinrent les comités de zones d'intervention prioritaire (comités ZIP) du Québec. À partir de 1993, suite à la reconnaissance officielle du caractère essentiel de l'apport des communautés riveraines du Saint-Laurent par les gouvernements, SSL obtint le statut de partenaire privilégié au sein de la deuxième phase du Plan d'Action Saint-Laurent, (SLV2000).

Stratégies Saint-Laurent présente à Environnement Canada une série de recommandations et de commentaires visant à bonifier le projet de stratégie de développement durable du gouvernement fédéral. Cette analyse est basée sur des réflexions, des interventions et une concertation active réalisées par Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP au cours des vingt dernières années. Elle s'appuie sur un consensus des communautés riveraines du Saint-Laurent qui sont représentées au sein des comités ZIP à la fois par les citoyens, par les intervenants des milieux environnemental, municipal, social, économique et industriel, aux échelles régionale et locale. Le territoire couvert par les comités ZIP représente la presque totalité du Saint-Laurent, soit la portion fluviale, l'estuaire, le golfe incluant le Saguenay et la Baie des Chaleurs.

Stratégies Saint-Laurent soutient la présente initiative visant à doter le gouvernement du Canada d'une stratégie de développement durable. Stratégies Saint-Laurent est donc heureuse de commenter cette dernière afin d'en bonifier le contenu.

Commentaires sur la stratégie

Introduction

Stratégies Saint-Laurent est tout à fait en accord avec l'assertion du Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) du Canada qui, en 2002, déclarait qu'«en l'absence d'un plan pangouvernemental général, la préparation des stratégies individuelles par les 32 ministères et organismes s'apparentait à l'assemblage d'un grand casse-tête sans que l'image ne soit sur la boîte»¹. Stratégies Saint-Laurent, dans les limites de ses moyens, tente également, à l'échelle du Saint-Laurent, d'appliquer une telle logique et milite depuis plus d'une décennie à l'adaptation et l'application d'une vision intégrée pour le Saint-Laurent. Cette vision, selon nous, passe par le développement d'une perception globale et intégrée par les gestionnaires et intervenants du bassin versant Saint-Laurent Grands-Lacs, une concertation et des actions renforcées à l'échelle de la zone québécoise du Saint-Laurent (de Cornwall aux Îles-de-la-Madeleine et au-delà dans le Golfe et la Baie des Chaleurs) et à l'échelle locale par l'entremise des comités de zones d'intervention prioritaire.

Suite à la lecture de cet important document, nous reconnaissons les efforts consentis par le gouvernement fédéral en matière d'amélioration du développement durable au Canada. Cependant, à notre avis, la prise en compte et l'intégration d'avis externes ne pourra que bonifier davantage cette démarche.

1. Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air

1.1. Cible : Atténuation des changements climatiques

Stratégies Saint-Laurent est préoccupé par les impacts des changements climatiques sur le Saint-Laurent. À l'heure actuelle, les organismes de notre réseau travaillent à identifier des solutions visant à minimiser les impacts de ces changements et à préparer les collectivités riveraines du Saint-Laurent à développer des stratégies visant à s'adapter à ces impacts. Parmi les impacts appréhendés notons, par exemple, la diminution des niveaux d'eau disponible dans les Grands-Lacs et dans la partie fluviale du Saint-Laurent qui est susceptible d'occasionner des problèmes à l'échelle des écosystèmes riverains sensibles et pourrait minimiser la qualité de l'eau, deux facteurs qui sont susceptibles de nuire au maintien de la biodiversité. En aval, ce sont des hausses des niveaux d'eau, une diminution des glaces riveraines et une augmentation de la récurrence des tempêtes qui pourraient ensemble susciter d'importants impacts sur les habitats littoraux comme sur les infrastructures humaines. Les usages et les activités économiques seront irrémédiablement touchés par les impacts des changements climatiques.

¹ Environnement Canada, Bureau de développement durable, mars 2010. Document de consultation: Planifier un avenir durable – Stratégies fédérale de développement durable pour le Canada.

Stratégies Saint-Laurent est donc tout à fait heureuse de constater que le gouvernement du Canada, par l'entremise de cette stratégie, envisage de prendre des engagements dont celui de la réduction de production de carbone. «À l'échelle mondiale, nous devons créer un monde faible en carbone, où la croissance économique et la concurrence sont guidées par les technologies propres et efficaces. Le Canada veut être un chef de file dans ce monde à venir »².

Aussi, pour Stratégies Saint-Laurent l'objectif proposé dans la présente stratégie de «réduction des émissions de gaz à effet de serre du Canada, par rapport au niveau d'émission de 2005 de 17% d'ici 2020»³ est un pas dans la bonne direction. Pour y arriver, le gouvernement fédéral propose des mesures susceptibles de minimiser la production de gaz à effet de serre (GES) dont une large part touche le domaine du transport. Bien que Stratégies Saint-Laurent considère l'ensemble de ces mesures pertinentes, nous croyons qu'il s'avère nécessaire de considérer également les choix énergétiques canadiens qui ont une incidence sur notre bilan de GES. Le Canada se positionne parmi les plus grand producteur d'hydrocarbures actuellement, parmi les plus grand consommateurs également (per capita). Selon Stratégies Saint-Laurent, une stratégie de développement durable devrait pouvoir miser sur le développement de filières énergétiques renouvelables, durables et peu polluantes. Or, à l'heure actuelle le Canada (et les provinces canadiennes) intensifient les démarches visant à prospecter et produire des ressources pétrolières et gazières. Les démarches de prospection et d'exploitation «*off shore*» doivent être étudiés suivant des processus rigoureux d'évaluation environnementale. Ces projets doivent répondre à des besoins énergétiques identifiés par une analyse solide.

À l'échelle du Saint-Laurent, étant donné la fragilité et la grande valeur des écosystèmes et du patrimoine, SSL recommande d'instaurer un moratoire sur le développement pétrolier et gazier. SSL recommande également au gouvernement, conformément au développement durable, d'investir davantage dans la recherche et le développement de production énergétique basée sur des ressources renouvelables qui suscite moins de gaz à effet de serre et peu d'impacts environnementaux.

1.1.1. Programme sur la qualité de l'air et Énergie Propre

Stratégies Saint-Laurent souligne l'intérêt de la mesure visant «à utiliser le Fonds pour l'énergie propre afin d'effectuer la transition du secteur de l'énergie en perfectionnant et en présentant de nouvelles technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre – par Ressources naturelles Canada».⁴ Il faut davantage favoriser la compétence canadienne en matière de recherche et développement afin de devenir des leaders mondiaux en matière de production d'énergie non fossile et durable.

Au niveau du transport, il nous apparaît intéressant de miser davantage sur le transport maritime que l'approche actuelle, largement dominée par le transport routier. Stratégies Saint-Laurent recommande de prévoir des mesures incitatives visant à favoriser davantage le transfert du transport routier de marchandises non périssables vers le transport maritime qui est beaucoup

² Environnement Canada, Bureau de développement durable, mars 2010. Document de consultation: Planifier un avenir durable – Stratégies fédérale de développement durable pour le Canada.

³ Idem.

⁴ Idem

moins énergivore et producteur de gaz à effet de serre⁵ par tonne de marchandise transportée. Aussi, tous les incitatifs visant à favoriser l'adoption par l'industrie maritime de pratiques vertes et écoénergétiques obtiendront l'aval de l'organisme.

Stratégies Saint-Laurent appuie notamment une approche visant «à élaborer et mettre en place de nouveaux règlements au sein du régime réglementaire intérieur du Canada afin d'appliquer des normes appropriées et des pratiques recommandées sur les gaz à effet de serre et sur les émissions de polluants atmosphériques adoptées par l'Organisation maritime internationale - par Transports Canada».⁶

Afin de réduire les polluants atmosphériques, Stratégies Saint-Laurent, soutien l'adoption de mesures servant à «soutenir l'élaboration de normes internationales et de pratiques recommandées, en collaboration avec l'Organisation maritime internationale, pour les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques provenant de sources maritimes - par Transports Canada».⁷

2. Maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau

Stratégies Saint-Laurent soutient le gouvernement du Canada dans sa volonté de donner aux Canadiennes et aux Canadiens un «accès à des eaux sécuritaires et propres, un accès à un approvisionnement fiable et sécuritaire en eau propre et que nos ressources en eau soient utilisées de façon rationnelle, tant d'un point de vue économique qu'écologique.»⁸ SSL est également heureuse que par l'entremise de cette stratégie le gouvernement fédéral entend «aider les Canadiens à restaurer les écosystèmes lacustres et océaniques qui ont été endommagés par la pollution.»⁹

Dans ces deux cas, Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont en mesure de contribuer de façon importante par l'entremise de leur collaboration à l'échelle du Plan Saint-Laurent qui permet la concertation entre intervenants riverains du Saint-Laurent, entre utilisateurs et usagers, qui permet aussi à nos groupes d'être actifs dans l'éducation et la sensibilisation en matière d'utilisation durable et rationnelle de l'eau et des ressources qui y sont associées.

Avec la reconduction du Plan Saint-Laurent, la reconduction et la bonification du Programme ZIP, pour une ou plusieurs phases, le gouvernement du Canada exprimerait sa volonté de s'associer aux collectivités riveraines du fleuve Saint-Laurent afin de favoriser l'atteinte de résultats tangibles en matière d'accès et de protection de la ressource eau.

⁵ http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=SCPO_JACQU_2009_01_0196 et http://www.slv2000.qc.ec.gc.ca/plan_action/phase3/navigation/SND/plan_action/pa_developpement_f.htm

⁶ Environnement Canada, Bureau de développement durable, mars 2010. Document de consultation: Planifier un avenir durable – Stratégies fédérale de développement durable pour le Canada

⁷ Idem

⁸ Idem

⁹ Idem

Stratégies Saint-Laurent a noté une incohérence à l'intérieur de ce chapitre qui traite de la qualité des eaux canadiennes. En effet, on présente à maintes reprises le bassin des Grands Lacs comme étant l'une des plus importantes sources d'eau potable dans le monde qui alimente un des plus importants écoumènes nord-américains. Or, les Grands Lacs font partie intégrante d'un ensemble plus vaste le bassin versant Grands Lacs / Saint-Laurent. Dans une perspective d'élaboration d'une stratégie de développement durable, il nous apparaît nécessaire de se doter d'une vision juste et intégrative des réalités naturelles. Or, à nos yeux la gestion intégrée est une des approches favorisant le développement durable. La gestion intégrée nécessite que l'on considère l'ensemble d'un système plutôt qu'une part seulement de ce dernier. **Nous proposons donc de reconsidérer l'ensemble de ce chapitre afin d'intégrer le mot Saint-Laurent après Grands Lacs, afin que l'on puisse lire « Grands Lacs Saint-Laurent ». Le Gouvernement fédéral a aussi juridiction sur le fleuve Saint-Laurent notamment par la gestion de la voie maritime. La présente stratégie doit donc aussi «intégrer» des réalités associées au Saint-Laurent.**

2.1. Cible : Qualité de l'eau douce

Voici des extraits particulièrement pertinents où il s'avère nécessaire de faire mention du Saint-Laurent :

«Prendre des mesures fédérales afin de restaurer les utilisations bénéfiques dans les secteurs canadiens préoccupants restants dans les Grands Lacs d'ici 2020 - par Environnement Canada». ¹⁰ **Stratégies Saint-Laurent recommande d'instaurer de telles mesures également sur le Saint-Laurent.**

2.1.1. Grands Lacs / Saint-Laurent

Stratégies Saint-Laurent est d'accord avec l'assertion voulant que le gouvernement entend «financer le travail externe par l'intermédiaire d'accords de subventions et de contributions afin de coordonner les plans d'assainissement relatifs à l'assainissement et à la restauration des utilisations bénéfiques dans les secteurs préoccupants (SP) dans le bassin des Grands Lacs» [...] ¹¹ Cependant, **SSL recommande que ce financement soit également rendu disponible pour les organisations qui œuvrent le long du Saint-Laurent.** [...] «et par l'intermédiaire du Fonds pour la durabilité des Grands Lacs (FDGL) qui offre un soutien technique et financier aux projets axés sur le nettoyage et la restauration des secteurs préoccupants». ¹² **Pour SSL, encore une fois, il s'avère essentiel d'étendre ce programme de financement au Saint-Laurent.**

Nous reconnaissons la nécessité d'«établir des partenariats coopératifs importants entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et faire participer le public et les intervenants pertinents afin d'atteindre la vision d'un écosystème sain, prospère et durable dans

¹⁰ Environnement Canada, Bureau de développement durable, mars 2010. Document de consultation: Planifier un avenir durable – Stratégies fédérale de développement durable pour le Canada

¹¹ Idem

¹² Idem

les Grands Lacs»¹³ c'est pourquoi nous croyons que **cette nécessité prévaut également pour le Saint-Laurent.**

De plus, le chapitre 3.1.1.2. du document du ministère présente des mesures favorisant une progression des connaissances et des communications dans le domaine de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Encore une fois, **SSL souhaite voir ces mesures s'établir aussi pour le Saint-Laurent dans une perspective de gestion intégrée et durable du bassin versant Grands-Lacs / Saint-Laurent.** Bien que cette progression passe inexorablement par les institutions universitaires, par les services gouvernementaux dédiés à la recherche et par les centres de recherche privés, nous croyons qu'un meilleur soutien des organisations communautaires est susceptible de contribuer également, de façon notable, à cette progression. D'une part, en participant à l'acquisition de connaissance (programme de monitoring et acquisition de données collectées au sein et par les collectivités) et d'autre part, en rendant ces mêmes connaissances assimilables et disponibles pour les collectivités riveraines. **Stratégies Saint-Laurent propose d'intégrer à la présente stratégie une mesure visant à soutenir les organisations régionales susceptibles de contribuer à cette progression des connaissances et visant à impliquer ces mêmes organisations dans des programmes d'acquisition et de transfert de connaissances. À l'échelle du Saint-Laurent, le réseau Stratégies Saint-Laurent et Comités ZIP sont en mesure de contribuer davantage à cette progression des connaissances si on leur en donne le moyen.**

2.2. Cible : Qualité de l'eau de mer

Stratégies Saint-Laurent tient à souligner la pertinence des mesures proposées ci-dessous visant à améliorer la qualité de l'eau de mer. Cependant, **l'organisme tient à ce que cette «définition» intègre les eaux intérieures soit celles de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (incluant la Baie des Chaleurs et le Saguenay).** Stratégies Saint-Laurent est très favorable à la mise en place de mesures telles que :

«Mettre en avant des positions et des ratifications pouvant influencer les règles et les pratiques générales relatives au déversement de déchets en mer et à d'autres questions relatives à la pollution marine – par Environnement Canada, Transports Canada».¹⁴

«Mettre en avant des positions canadiennes relatives à la réduction et à la gestion de la pollution marine mondiale des navires – par Transports Canada».¹⁵

2.3. Cible : Disponibilité de l'eau

Stratégies Saint-Laurent est d'avis qu'il faut effectivement, telle que le propose la stratégie, «améliorer les connaissances sur l'utilisation et la disponibilité de l'eau par sous région au Canada d'ici 2013.»¹⁶ Cette nécessité s'avère d'autant plus importante dans un contexte de changement climatique qui pourrait rendre complexe l'accessibilité à l'eau pour des municipalités riveraines du Saint-Laurent. Il s'avère donc essentiel de se doter de puissants

¹³ Idem

¹⁴ Environnement Canada, Bureau de développement durable, mars 2010. Document de consultation: Planifier un avenir durable – Stratégies fédérale de développement durable pour le Canada

¹⁵ Idem

¹⁶ Idem

outils prévisionnels qui permettront aux collectivités de mieux prévoir les approches favorisant l'adaptation à cette possible réalité.

3. Protection de la nature

3.1. Cible : Conservation des espèces sauvages terrestres et aquatiques

Stratégies Saint-Laurent salue la volonté du gouvernement du Canada d'assurer une conservation accrue des populations fauniques en adoptant une approche visant à «maintenir ou rétablir à des niveaux sains d'ici 2015 les espèces sauvages, en particulier les oiseaux migrateurs et les espèces en péril.»¹⁷ Nous soutenons donc toutes les mesures dont le but est d'«améliorer la mise en oeuvre de la Loi sur les espèces en péril au sein du MPO, d'EC et de Parcs Canada, selon leur mandat respectif, pour protéger et rétablir les espèces aquatiques en péril – par Pêches et Océans, Environnement Canada, Parcs Canada.»¹⁸

Il va sans dire que, conséquemment, nous sommes donc favorables à l'objectif 6 : «Des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter sont maintenus et des zones sont protégées de façon à ne pas être altérées pour les générations actuelles et futures.»¹⁹

En ce sens, **la pérennité des écosystèmes marins (point 6.2 de la stratégie) nous tient particulièrement à cœur et particulièrement les écosystèmes de l'estuaire fluvial, de l'estuaire maritime et du golfe du Saint-Laurent (comprenant la Baie des Chaleurs).** Actuellement, ce secteur est particulièrement peu pourvu en aires protégées. En effet, en accord avec d'autres instances du milieu, nous considérons qu'approximativement 1% de la superficie de ce vaste territoire est couverte par des aires protégées²⁰. Pourtant, de nombreux ministères tant fédéraux (Pêches et Océans Canada, Parcs Canada, Environnement Canada) que Provincial (Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec), considèrent justement que ce secteur est sous représenté en matière d'aires protégées et qu'un énorme potentiel de conservation y subsiste. **Pour Stratégies Saint-Laurent, il s'avère essentiel de palier à cet important manque à gagner du point de vue de la conservation. Pour SSL et le réseau des Comités ZIP, il s'avérera cependant tout aussi essentiel de mettre en place un solide processus de concertation et d'information sur les aires marines protégées afin de favoriser l'acceptabilité sociale de la mise en place et de la gestion future de ces aires protégées. Une condition intrinsèque à tout processus de conservation qui s'inscrit dans une approche dite de développement durable. À cet effet, Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont susceptibles de contribuer.** Stratégies Saint-Laurent est donc favorable à des mesures visant «à améliorer la conservation des zones océaniques et des écosystèmes marins d'ici 2012 et plus spécifiquement à désigner six nouvelles zones de protection marines en vertu de la Loi sur les océans et jusqu'à deux réserves marines de faune en vertu de la Loi sur les espèces sauvages au Canada d'ici 2012 -

¹⁷ Environnement Canada, Bureau de développement durable, mars 2010. Document de consultation: Planifier un avenir durable – Stratégies fédérale de développement durable pour le Canada

¹⁸ Idem

¹⁹ Idem

²⁰ <http://www.snapqc.org/fr/node/513>

par Pêches et Océans et Environnement Canada - mais aussi à établir des zones de protection marines à des fins diverses, notamment pour conserver et protéger les espèces en péril et leurs habitats, les habitats uniques et les espaces marins riches en biodiversité ou en productivité biologique – par Pêches et Océans Canada.»²¹ Cependant, pour **Stratégies Saint-Laurent, il apparaît essentiel qu'au moins deux de ces secteurs couvrent des écosystèmes représentatifs du Saint-Laurent, dont les secteurs déjà priorités de l'Estuaire du Saint-Laurent²² et de Manicouagan²³.**

D'autres territoires d'intérêts devront être priorités afin d'obtenir un statut d'aires protégées que ce soit une zone de protection marine (ZPM), un parc marin fédéral, des réserves de biodiversité provinciales, etc. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude au sein des ministères concernés.

Aussi, nous sommes donc parfaitement en accord avec l'intention du gouvernement de «maintenir sa vigilance concernant les espèces en péril, et travailler souvent en partenariat avec les collectivités au rétablissement des espèces menacées.»²⁴ Dans cette optique, des Comités ZIP soutenus davantage sont plus susceptibles d'offrir une aide conséquente au gouvernement.

La gestion intégrée des zones marines et côtières constitue certainement une avenue pouvant favoriser l'atteinte d'objectifs de conservation à l'intérieur mais également à l'extérieur des aires marines protégées. Stratégies Saint-Laurent est donc très favorable à toute initiative gouvernementale visant à «étendre les structures de gestion intégrée à une plus large portion de la zone océanique canadienne d'ici 2012 et à Gérer les zones océaniques du Canada par l'adoption d'approches de gestion intégrée – par Pêches et Océans Canada.»²⁵

3.2. Cible : Gestion des menaces pour les écosystèmes

Les espèces exotiques envahissantes

«Des espèces exotiques envahissantes ont également un impact sur notre environnement naturel. Depuis que la voie maritime du Saint-Laurent a été ouverte il y a environ soixante ans, plus de 180 espèces exotiques ont été signalées dans le bassin des Grands Lacs.»²⁶ **Stratégies Saint-Laurent soutient que cette problématique est aussi très omniprésente à l'échelle du Saint-Laurent et qu'en ce sens le gouvernement doit en tenir compte et y appliquer des mesures ou des plans d'intervention.**

Stratégies Saint-Laurent est parfaitement en accord avec l'intention du gouvernement de mieux «comprendre et de réduire, d'ici 2015, les menaces posées par l'entrée au Canada de nouvelles espèces exotiques envahissantes.»²⁷

²¹ Environnement Canada, Bureau de développement durable, mars 2010. Document de consultation: Planifier un avenir durable – Stratégies fédérale de développement durable pour le Canada

²² <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/ZPMEstuaire/fr/proj.asp>

²³ <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/marineareas-zonesmarines/mpa-zpm/atlantique-atlantique/factsheets-feuillets/manicouagan-fra.htm>

²⁴ Environnement Canada, Bureau de développement durable, mars 2010. Document de consultation: Planifier un avenir durable – Stratégies fédérale de développement durable pour le Canada

²⁵ Idem

²⁶ Idem

²⁷ Idem

Aussi, Stratégies Saint-Laurent soutient les mesures visant à minimiser les impacts des espèces exotiques envahissantes dont celle permettant la «mise en oeuvre du Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes qui octroie des fonds aux provinces, municipalités, établissements d'enseignement et organisations non gouvernementales, de même qu'à d'autres groupes travaillant pour appuyer les objectifs de la Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes.»²⁸ **Stratégies Saint-Laurent est d'avis que son réseau pourrait contribuer à ce programme davantage et ainsi renforcer la capacité d'intervention du gouvernement le long du Saint-Laurent.**

Conclusion

Stratégies Saint-Laurent est très favorable à l'adoption d'une stratégie fédérale de développement durable. Plus encore, l'organisme et son réseau, composé des comités de zones d'intervention prioritaire (Comités ZIP), sont prêts à collaborer étroitement à la mise en oeuvre de cette stratégie à l'échelle du fleuve Saint-Laurent. Pour se faire, il s'avère important que le gouvernement du Canada bonifie la présente stratégie, notamment en reconnaissant l'importance de l'ensemble du bassin versant Grands Lacs / Saint-Laurent, une carence majeure du présent document. Nous croyons également que le gouvernement devra maintenir, voire augmenter son soutien technique comme financier aux organismes du milieu qui sont bien ancrés dans les collectivités afin de favoriser la mise en oeuvre et l'acceptabilité sociale de plusieurs des mesures proposées, une condition intrinsèque du développement durable.

²⁸ Environnement Canada, Bureau de développement durable, mars 2010. Document de consultation: Planifier un avenir durable – Stratégies fédérales de développement durable pour le Canada



Stratégies Saint-Laurent

870, av. de Salaberry, bureau 204

Québec (Québec)

G1R 2T9

Tél. : 418 648-8079

Fax. : 418 648-0991

Courriel : info@strategiessl.qc.ca

Site Internet : www.strategiessl.qc.ca

© Stratégies Saint-Laurent, 2010

Stratégies Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif qui regroupe les comités de zone d'intervention prioritaire (comités ZIP) du Québec et des groupes environnementaux qui ont à cœur le Saint-Laurent. Sa mission première est de favoriser, par des modèles novateurs, la participation des collectivités riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent. Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont reconnus officiellement comme partenaires privilégiés du Canada et du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (www.planstlaurent.qc.ca).